

# DOCUMENT DE RECOMMANDATION SUR LES MOUVEMENTS POPULATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

*Séminaire ayant eu lieu à Palma de Majorque (Espagne) du 12 au 16 Mars 2007*

## 1. INTRODUCTION

En novembre 2006 les Organisations Non Gouvernementales de coopération au Développement (**ONGD**) des Îles Baléares, Voisins Sans Frontières, **VSF** en sigles, le Collectif d'Éducation en droits de la personne humaine et de Prévention Active des Conflits, **CEPAC** en sigles, l'Assemblée de Coopération Pour la Paix, **ACPP** en sigles, ainsi que la **Fondation Liorna**, préoccupées par la récession continue de l'Afrique, plus spécialement celle de l'Afrique Subsaharienne, par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (**ODM**), ont organisé neuf Forums dans différentes municipalités de l'Île de Majorque, afin de sensibiliser la population sur cette inquiétante récession, avec la participation de voix africaines qualifiées.

Persuadées de l'existence d'un lien direct entre l'appauvrissement de l'Afrique Subsaharienne et les processus migratoires actuels, les mêmes ONGD ont organisé du 12 au 16 mars 2007 à Palma de Majorque un séminaire relatif aux mouvements de populations de l'Afrique Subsaharienne sous le titre «L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN MOUVEMENT». Y ont été traités le thème des déplacés internes, de l'exode du monde rural vers les grandes villes, des réfugiés dans l'Afrique Subsaharienne et en dehors du continent africain, ainsi que des mouvements migratoires entre le Sud vers le Nord.

Ce projet de formation et de sensibilisation a été financé par la Direction Générale de Coopération du Ministère régional de l'Immigration et de Coopération du Gouvernement des Îles Baléares avec le soutien et la participation active du Centre d'Études et de Documentation Contemporaine (CEDOC) et du Département d'Histoire Contemporaine de l'Université des Îles Baléares, ainsi qu'avec la collaboration de son Vice-Rectorat de Projection Culturelle. Le séminaire, qui s'est tenu dans le cadre et l'environnement universitaire, était ouvert aux personnes intéressées par les sujets abordés, en particulier aux universitaires et aux membres du corps enseignant.

Ce séminaire, on a pu compter sur la participation, entre autres, de différents personnes-ressource africaines. Pendant le séminaire, les intervenants (voir liste en fin de document) et les participants ont contribué à une meilleure compréhension des processus migratoires, de leurs conséquences et de leurs défis.

## 1. LES PARTICIPANTS

### ATTENDU QUE

- 1.1. les mouvements migratoires ne sont pas un « phénomène » mais qu'il s'agit d'une constante de l'être humain qui s'est produite depuis les origines de l'humanité et que les pays récepteurs se sont développés manifestement à partir desdits mouvements
- 1.2. le développement humain va de pair avec les mouvements de population et que aucun pays, ni aucune personne ne peut se suffire à lui-même

### ETANT DONNE QUE

le droit des personnes à se déplacer librement est reconnu dans les instruments internationaux relatifs aux droits de la personne humaine.

## **EXPRIMENT LEUR CONVICTION QUE**

les migrations sont nécessaires, mais qu'elles doivent être accompagnées, tant dans les pays émetteurs que dans les pays récepteurs, de mesures spécifiques les rendant plus efficaces et efficientes

## **2. LES PARTICIPANTS CONSTATENT QUE**

### **2.1. CONSTATS POSITIFS**

#### **2.1.1. POUR LES PAYS EMETTEURS**

- a) Les migrants peuvent apporter et/ou transférer dans leur pays d'origine, les expériences et les compétences acquises dans les pays d'accueil.
- b) Le processus de mondialisation a conduit l'humanité à devenir un village planétaire permettant une meilleure rencontre entre les peuples ce qui a conduit à un enrichissement mutuel.
- c) Les transferts de revenus par les personnes émigrées vers leur pays d'origine sont supérieurs à l'Aide Officielle au Développement (AOD), et ces mouvements financiers pourraient être transformés en capital productif contribuant ainsi à la prospérité de leur société d'origine.
- d) Les personnes émigrées, étant libres d'exprimer leur pensées dans leur pays d'accueil, peuvent apporter des changements politiques et sociaux dans leur pays d'origine et, en tant qu'ambassadeurs de ces pays, ils permettent également aux pays d'accueil d'être informés et d'agir en faveur de leur propre pays.

#### **2.2. POUR LES PAYS RECEPTEURS**

- a) La « fuite des cerveaux » constitue un gain facile ne supposant aucun investissement quant à leur éducation et à leur formation ;
- b) L'arrivée d'une population jeune compense le vieillissement actuel de la population ;
- c) Les migrants sont complémentaires des populations des pays d'accueil, ils effectuent des travaux qu'elles ne peuvent pas ou ne veulent plus faire ;
- d) L'immigration est bénéfique pour les systèmes sociaux des pays où elle se produit.
- e) L'arrivée de façon souvent dramatique des personnes immigrées rappelle aux pays du Nord l'urgence que priorité soit donnée au développement du Continent africain et de l'Afrique subsaharienne en particulier.

#### **2.2.1. CONSTATS NÉGATIFS**

##### **2.1.1. POUR LES PAYS EMETTEURS**

- a) Perte de capital humain pour les pays émetteurs dû au départ d'une partie de sa population jeune et dynamique et de la « fuite des cerveaux », freinant ainsi le développement desdits pays
- b) Manque de structures de communication rendant difficiles les échanges entre les migrants et les pays émetteurs.

- c) Dans la majorité des cas, les investissements étrangers ne sont pas conçus pour profiter aux populations des pays où ils ont lieu, mais le sont uniquement pour les multinationales.
- d) Le retour des migrants est souvent considéré par le pays d'origine comme un danger potentiel pour le statu quo, car il peut provoquer des tensions liées à des propositions de changements profonds et parfois radicaux en rapport avec la gouvernance.
- e) Les migrants ne communiquent pas aux pays émetteurs les difficultés rencontrées et le désillusionnement vécu, difficultés tendant à démontrer que le Nord n'est pas l'«Eldorado».
- f) Mauvaise gestion des ressources humaines et naturelles, ainsi que des aides extérieures.
- g) Manque de planification intelligente mettant l'accent sur le développement du monde rural afin d'en diminuer l'exode vers les villes, évitant ainsi que ledit milieu rural ne devienne un terreau favorable à l'émigration vers l'extérieur du pays
- h) Existence d'une armée trop coûteuse pour leur économie fragile et trop souvent au service de la violence.
- i) Manque d'imagination et de dynamisme pour créer de nouveaux emplois productifs afin de lutter contre la tendance à considérer la fonction publique comme le seul débouché et l'État comme le seul pourvoyeur d'emplois.

### **2.2.2. POUR LES PAYS RÉCEPTEURS**

- a) Une certaine indifférence d'une grande partie de la population qui n'éprouve pas la nécessité de s'informer sur les raisons profondes de l'immigration.
- b) Une attitude parfois très hostile de la population qui craint ou même affirme, que les immigrants sont une menace pour son équilibre politique, social, économique et culturel.
- c) Une attitude de compassion qui ne conduit pas à un engagement en faveur des immigrés, ni à se solidariser avec eux.
- d) Déclarations, ou mise en place de politiques, présentant les immigrés comme un danger national provoquant du même coup, ou à long terme, des attitudes et des actes xénophobes.

## **3. RECOMMANDATIONS**

### **3.1. AUX PAYS ÉMETTEURS**

- a) Créer des conditions susceptibles d'éviter le départ de leurs ressortissants, spécialement celui des personnes jeunes et dynamiques et de celles déjà formées, notamment par la mise en place de politiques de développement régional intégré.
- b) Mettre en place des structures d'échanges et de communication entre les migrants et la population restée sur place destinées à favoriser une solidarité mutuelle, afin que lesdits migrants maintiennent des liens avec leurs pays d'origine.

- c) Mettre en place des mécanismes permettant aux investissements dans le pays de profiter, d'abord et avant tout, à la population locale
- d) Présenter une image positive des immigrés qui par leur vision plus ample du monde permettent des changements profonds dans les pays d'origine en matière de démocratisation
- e) Mettre en place des mécanismes pluriels et réellement efficaces pour lutter contre la mauvaise gouvernance.
- f) Se donner des instruments fiables pour une gestion saine et responsable du patrimoine national dans le sens d'un développement humain, intégral et durable.
- g) Réserver en matière de planification une attention particulière au monde rural pour créer des conditions de développement harmonieux entre la campagne et la ville.
- h) Réduire l'effectif des armées, rendre celles-ci professionnelles et au service de la paix et du développement.
- i) Diversifier la création d'emplois et encourager les initiatives privées afin que l'État ne soit plus le seul pourvoyeur d'emploi.
- j) Inciter les medias à divulguer des programmes mettant en garde les populations contre les projets migratoires pouvant donner lieu à des abus de leurs droits fondamentaux et à leur refoulement par les pays récepteurs si ces projets ne sont pas convenablement mis sur pied

### **3.2. AUX PAYS RECEPTEURS**

- a) Informer et sensibiliser correctement la population sur la problématique des migrants, ses enjeux et ses conséquences au niveau local et international.
- b) Mettre en relief les aspects positifs de l'immigration qui ne doit pas être perçue comme une menace, mais bien plutôt comme une source de richesse tant pour le pays d'accueil que pour le pays d'origine et rassurer la population en démontrant que l'immigration ne représente pas un danger pour le pays mais présente au contraire un plus pour un développement solide et solidaire et pour le maintien de acquis sociaux.
- c) Mettre en place des politiques en faveur d'une intégration harmonieuse des immigrants afin de leur permettre de participer au développement du pays dans le respect mutuel des uns (les immigrants) et des autres ( la population du territoire d'accueil)
- d) Proposer aux pays émetteurs des mécanismes relatifs à l'établissement d'une coopération et d'un partenariat équitable pour la gestion de la question des migrants et des ressources naturelles, afin que tant les pays émetteurs que les pays récepteurs tirent un profit avantageux des mouvements migratoires qui deviendront une source de rapprochement entre les peuples et un facteur de développement, et non une source de conflit
- e) Prévoir des modules éducatifs, tant dans les écoles primaires que dans les établissements secondaires et les universités, permettant de connaître les autres cultures, notamment celles de l'Afrique, tout en garantissant dans les modules habituels, la transversalité de l'éducation à la paix, la connaissance des droits fondamentaux de la personne humaine, la coopération au développement, etc.
- f) Appuyer les initiatives locales de développement des milieux les plus défavorisés dans les pays émetteurs.

- g) Alléger les formalités d'entrée légale des migrants dans les pays du Nord et instaurer des visas à entrées multiples pour réduire le nombre de migrants qui, bien que désireux de revenir légalement dans les pays récepteurs, y séjournent sans existences légales devant l'impossibilité d'obtenir un second visa

### 3.3.- AUX MIGRANTS

- Transformer leur projet individuel d'amélioration de conditions de vie en un projet collectif utile à leur pays d'origine et devenir de fait des agents de développement.
- S'efforcer de s'ouvrir à la société d'accueil afin de la mieux connaître et de s'y faire connaître à leur tour, en s'intégrant en particulier dans le tissu social afin de participer activement à la transformation de la «multiculturalité» en «interculturalité» .
- Être critiques envers la société d'accueil en évitant d'assumer eux-mêmes certains de ses aspects négatifs, de telle sorte qu'ils puissent transmettre une interprétation objective et réaliste de la dite société à leur société d'origine, collaborant ainsi à la disparition du mythe de « L'Eldorado »
- Améliorer leurs capacités professionnelles afin d'éviter de se conformer avec des travaux réservés à des travailleurs peu ou non qualifiés et faire profiter de leur formation les sociétés d'origine avec lesquelles ils doivent maintenir des liens permanents.

## 4. CONCLUSIONS

- a. Conjuguer la coopération au développement avec une politique migratoire s'inscrivant dans un politique globale favorisant l'équilibre, l'efficacité, et le partenariat,
- b. Mettre en œuvre des outils de coopération dégagés de tout esprit colonialiste afin de réduire la pauvreté au Sud, diminuer la pression migratoire et les facteurs favorisant l'exclusion, le racisme et la xénophobie dans les sociétés d'accueil.
- c. Mettre en place des mécanismes pour contrecarrer les filières de trafic des êtres humains mises en place pour exploiter les besoins de départ des migrants.
- d. Modifier la politique de coopération en soutenant réellement les démocraties dans les pays émetteurs au lieu de maintenir des régimes autoritaires qui sont générateurs de mouvements migratoires.
- e. Instaurer une politique migratoire qui tient en considération les aspects économiques, sociaux et culturels des droits de la personne humaine ainsi que sa dignité et un développement durable.
- f. Reconnaître aux migrants leurs droits au travail en tenant compte de leur qualification au même titre que la population des pays d'accueil.
- g. Encourager les politiques de développement régional intégré susceptibles d'opérer dans les pays émetteurs des innovations qui agiraient comme frein à l'émigration.
- h. Initier des projets pour un développement durable et soutenable pour la réduction de la brèche digitale en favorisant l'accès aux technologies modernes, pour la consolidation des capacités alimentaires, sanitaires et médicales, et pour l'accès à l'éducation et à l'enseignement professionnel contribuant ainsi aux développements locaux et par conséquent aidant à donner une réponse aux causes profondes de l'immigration.

- i. Tirer profit dans une meilleure mesure, du potentiel de l'immigration comme facteur de développement, modernisation et innovation des sociétés d'origine.
  - j. Faciliter le transfert, la formation et la capacitation professionnels des immigrants, soutenir leur retour volontaire grâce au développement de projets de réinsertion économique dans leur pays d'origine et renforcer les liens entre les diasporas et les sociétés d'origine.
  - k. Promouvoir des initiatives qui favorisent les investissements productifs (y compris ceux apportés par les immigrants) qui contribuent au développement et à la stabilité politique des pays africains.
  - l. Mettre en place des mécanismes d'échanges d'information des besoins des pays d'accueil et des pays émetteurs quant à l'accès au marché du travail dans ces derniers, mécanismes qui permettront d'optimiser le potentiel des migrations temporaires et de longues durées.
  - m. Respecter intégralement les engagements des Conventions de Genève quant au droit d'asile, et aux droits des migrants et de leur famille, ainsi que les droits fondamentaux de toutes les personnes résidant dans un même territoire sans distinction aucune quant à leur provenance .
- 

## Liste des intervenants

*Mgr. Serapion BAMBONANIRE (Burundi)*  
*Mme. Marguerite BUKURU (Burundi)*  
*M. Bonaventure GASHIKANYI (Burundi)*  
*Dr. Mbuyi KABUNDA (République Démocratique du Congo)*  
*M. Shaaban MAMBO (Tanzanie)*  
*M. Esron NIYUNGEKO (Burundi)*  
*Mme Perpétue NSHIMIRIMANA (Burundi)*  
*M. Joseph NTAMAHUNGIRO (Burundi)*  
*M. John SHABANI (République Démocratique du Congo)*

*Mme Maribel ALCAZAR (Vice-présidente de VSF)*  
*Mme. Irene CLARO (Amnesty International Espagne)*  
*Mme Magdalena CONTESTI (Directrice générale de la Coopération du Gouvernement des Iles Baléares)*  
*Mme Elisa MARTIN (Présidente du CEPAC)*  
*M. Jaime OBRADOR (Président de VSF)*  
*Mme M<sup>a</sup> Magdalena OBRADOR (Coordinatrice de Sensibilisation de VSF)*  
*Dr. Sebastián SERRA (Directeur du CEDOC-UIB)*  
*Mme Mónica TAMAYO (Délégué aux Baléares de ACPP)*